



LANGUES ET GRAMMAIRES DU MONDE
DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

DENIS CREISSELS
DDL/Université Lyon 2, CNRS

LE MANDINKA

(màndìnkàkàṅò)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français
Langue Seconde par des locuteurs du mandinka]



LGMEF

Le projet Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur des langues parlées dans l'espace francophone, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales
- un conte et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées
- des documentaires montrant comment des professeurs d'Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et des formateurs linguistiques d'Ouvrir l'École Pour la Réussite des Enfants utilisent les langues premières dans leurs pratiques pédagogiques,
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones,
- des rencontres **FRANÇAIS ET LANGUES DU MONDE** pendant lesquelles des langues et des nouveaux outils pédagogiques sont proposés,
- des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le mandinka est parlé par environ 1,5 million de locuteurs en Gambie, au Sénégal et en Guinée Bissau. Environ la moitié des locuteurs du mandinka résident en Gambie, où le mandinka est la langue dominante à l'échelle du pays. Au Sénégal, le mandinka est une langue régionale importante en moyenne et basse Casamance. En Guinée Bissau, le mandinka était autrefois dominant dans la partie nord-est du pays, mais son importance a beaucoup diminué à la suite des conflits entre Peuls et Mandingues qui ont culminé dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et ont entraîné une migration en direction du Sénégal et de la Gambie.

Le mandinka fait partie du groupe des langues mandingues, lui-même inclus dans la famille linguistique mandé. Parmi les parlers mandingues (dont les plus connus sont le bambara du Mali, le maninka (ou malinké) de Guinée et le dioula du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire), le mandinka est particulièrement proche des parlers maninka du Sénégal Oriental et du Mali Occidental, ainsi que du khassonké de la région de Kayes (Mali).

Les caractéristiques les plus saillantes du mandinka sont très semblables à celles des autres langues mandingues (et notamment du bambara) : 1) un système tonal basé sur l'opposition entre ton haut et ton bas ; 2) la quasi-inexistence de syllabes fermées par une consonne, à l'exception des syllabes terminées par la nasale *ŋ* ; 3) le caractère très réduit de la flexion morphologique ; 4) l'absence de genre grammatical ; 5) un ordre des mots extrêmement rigide.

Le mandinka est doté officiellement d'une graphie latine et est utilisé dans les programmes d'alphabétisation des adultes, mais reste néanmoins une langue qui n'est qu'exceptionnellement utilisée à l'écrit. L'écriture du mandinka au moyen de l'alphabet arabe, encore relativement répandue il y a quelques dizaines d'années, tend à tomber en désuétude.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Pour une présentation du système phonologique mandinka, voir la fiche 'phonologie' :

<https://lqidf.cnrs.fr/sites/lqidf.cnrs.fr/files/images/mandinka%20phonologie.pdf>

Dans la graphie, les accents notent les tons, par ex. : á (ton haut), à (ton bas), â (ton modulé). Les principaux contrastes avec le français susceptibles d'être la source de difficultés pour les apprenants locuteurs du mandinka sont :

- l'absence des consonnes [g], [v], [z], [ʃ], [ʒ] et de l'approximante [ɥ], d'où notamment une tendance à la confusion entre les consonnes [s], [z], [ʃ] et [ʒ], que les locuteurs du mandinka tendent à restituer toutes comme [s], ainsi qu'une tendance à restituer [v] comme [w] ;
- l'absence de voyelles antérieures labialisées ([y] de *bu*, [ø] de *boeufs*, [œ] de *boeuf*), d'où notamment une tendance à restituer [y] comme [i], ou [ø] comme [e] ;
- les contraintes très fortes sur la structure syllabique, qui expliquent une tendance à insérer des voyelles de façon à éviter les groupes de consonnes, comme par exemple *plan* [plã] restitué comme [palaŋ], ou *blanche* [blãʃ] restitué comme [balans] (et se confondant donc avec *balance*).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Comme les autres langues mandingues, le mandinka est une langue isolante dont la grammaire repose sur l'utilisation de mots fonctionnels plus que sur des modifications de la forme des mots.

1. La phrase verbale simple : prédication verbale et non verbale

La phrase verbale simple du mandinka se caractérise par un ordre rigide des constituants *sujet - objet (direct) - verbe - obliques* que ni le questionnement, ni la focalisation ne peuvent modifier : les interrogatifs occupent la même position que les termes correspondants dans une phrase assertive, et la focalisation (le contraste, l'emphase) est marquée par l'attachement d'une marque de focalisation à la marge droite du terme focalisé, sans aucun déplacement.

Ni le sujet ni l'objet ne portent de marque de leur fonction, et il n'y a pas d'accord entre le verbe et son sujet. Les obliques (c'est-à-dire, tous les termes autres que sujet, objet (direct) et verbe) se présentent le plus souvent comme : groupe nominal + postposition. Les postpositions sont très polysémiques et il est difficile d'établir des correspondances avec les prépositions du français.

Il n'y a pas lieu de reconnaître en mandinka une relation grammaticale « objet indirect » qui se distinguerait par certaines propriétés à la fois de l'objet direct et de l'ensemble des obliques.

A l'exception de l'accompli positif dans les phrases intransitives, marqué par un suffixe verbal *-ta*, c'est un mot immédiatement postposé au sujet, communément désigné comme « marqueur prédicatif », qui exprime temps-aspect-modalité et négation, sans aucune possibilité de dissocier les marques de ces deux catégories. Dans l'exemple (1), le marqueur prédicatif est *yè* qui marque l'accompli positif dans la construction transitive.

(1) *Wùlôo yè dindínó tànkándí dimbâa má.* 'Le chien a sauvé l'enfant de chien.D ACP.TR enfant.D sauver incendie.D POSTP l'incendie.'

L'exemple (2) illustre le correspondant négatif du marqueur prédicatif *yè* (qui est en principe *mâŋ* mais dont le *ŋ* final est ici élidé), et permet d'observer une autre propriété remarquable du mandinka, à savoir que les pronoms personnels ne présentent aucune variation selon leur fonction dans la phrase (et le pronom de troisième personne ne varie pas non plus en genre).

(2) *À má(ŋ) à tànkándí à má.* 'Il/elle ne l'a pas sauvé(e) de cela.'
3SG ACP.NEG 3SG sauver 3SG POSTP

Pour les phrases exprimant l'identification/l'inclusion (*être* + nom en français) ou la localisation (*être* + expression spatiale) le mandinka a deux copules non verbales, invariables et inaptées à se combiner aux marques de temps-aspect-modalité-négation propres à la prédication verbale : la copule équative *mú*, qui marque l'inclusion ou l'identification, et la copule locative *bé*. Au négatif, la copule négative *té* constitue la contrepartie à la fois de *mú* et de *bé*.

2. La formation des mots

Le mandinka a une morphologie flexionnelle extrêmement réduite, mais a en revanche un système très productif de formation de mots par suffixation. Par exemple *bòyí* 'tomber' > *bòyi-ndí* 'faire tomber', *màlú* 'être timide' > *màlù-báli* 'effronté', *bònó* 'perdre' > *bònò-láa* 'perdant', *ké* 'mettre' > *kée-ránj* 'récipient', *dómò* 'manger' > *dómó-táa* 'comestible', *kódì* 'argent' > *kódí-ntánj* 'pauvre', *sàatée* 'village' > *sàatèe-báa* 'grand village', *mànsá* 'roi' > *mànsà-yâa* 'régner'.

La formation de mots par composition est aussi très productive, surtout en ce qui concerne la formation de noms. Dans la composition, les lexèmes nus sont juxtaposés et subissent des règles tonales particulières qui font que de manière systématique, les mots composés sont tonalement distincts des séquences de mots indépendants, par exemple *ninsí* 'bœuf' + *sùbú* 'viande' > *ninsi-sùbù* 'viande de bœuf' (nom composé), ou encore *wùlú* 'chien' + *faà* 'tuer' > *wùlù-fâa* 'tuer comme on tue un chien' (verbe composé).

Une caractéristique notable du mandinka est la possibilité d'utiliser n'importe quelle base verbale comme base nominale avec une valeur de nom d'action sans avoir à ajouter une marque de dérivation, avec toutefois la particularité suivante : avec les verbes transitifs, si l'objet n'est pas exprimé d'une manière ou d'une autre, la base verbale nue utilisée nominalement prend un sens passif, et l'adjonction d'un suffixe est nécessaire pour avoir un sens actif. Par exemple avec *dómò* 'manger', *dómò* utilisé nominalement sans objet exprimé s'interprète comme 'le fait d'être mangé', le sens actif ('le fait de manger') étant rendu comme *dómó-ri*. Mais si l'objet est exprimé, l'adjonction du suffixe *-ri* n'est pas nécessaire pour avoir un sens actif, cf. *sùbù-dómò* 'le fait de manger de la viande'.

3. Le système nominal

Dans le groupe nominal, les adjectifs suivent le nom, ainsi que les numéraux, tandis que pour la possession, le modifieur (ou possesseur) précède le nom, par exemple avec *kúmà* 'parole' (forme définie *kúmò*) : *kúmá kótómàa* 'parole importante', *kúmá kótómáa fùlá* 'deux paroles importantes', *kèè lá kúmò* 'la parole de l'homme'. Les déterminants occupent chacun une place spécifique, soit avant le nom (par exemple le démonstratif *ñiñ* dans *kèè lá ñiñ kúmò* 'cette parole de l'homme'), soit après le nom (par exemple *bêe* 'tous' dans *kúmá kótómàa bêe* 'toutes les paroles importantes').

Les noms ont une forme dite définie qui a effectivement une valeur définie en contexte négatif ou interrogatif, ainsi qu'en présence de numéraux, mais qui, dans les autres contextes, s'emploie comme la forme sémantiquement la moins marquée du nom, qui par elle-même n'apporte pas plus d'information que la forme nue des noms dans les langues sans articles. En dehors des contextes particuliers mentionnés ci-dessus, il ne faut donc pas chercher une correspondance entre l'utilisation de la forme définie des noms mandinka et l'utilisation de l'article défini en français. Par exemple avec *mùsú* 'femme', dont la forme définie est *mùsò*, on peut opposer au négatif *Mùsú máñ naà* 'Il n'est pas venu de femme' et *Mùsò máñ naà* 'La femme n'est pas venue', par contre au positif **Mùsú naàtà* est tout simplement impossible, et *Mùsò naàtà* peut correspondre aussi bien à 'La femme est venue' qu'à 'Une femme est venue'.

C'est systématiquement la forme définie du nom (et non pas la forme nue) que les locuteurs du mandinka utilisent pour citer les noms en isolation.

La forme définie est marquée par un suffixe qui a en principe la forme *-ò* mais qui n'apparaît comme tel qu'avec les bases à finale nasale (comme *díndíñ-ò* 'enfant'), et présente ailleurs diverses variantes amalgamées à la finale de la base. Lorsque le nom est modifié par un adjectif ou un numéral, le marqueur de défini n'apparaît pas après le nom, mais après le modifieur le plus à droite, cf. *díndíñ màlùbálí fùlò* 'les deux enfants effrontés', où *fùlò* est la forme définie de *fùlá* 'deux'.

Le pluriel s'exprime par un suffixe *-lú* (*-nú* après une nasale) qui, à de rares exceptions près, s'ajoute au marqueur de défini, qu'il suit immédiatement. Par exemple, si on ajoute à *díndíñ-ò-lú* [enfant-D-PL] 'les enfants' l'adjectif dérivé *fàantánj* 'qui n'a pas de père', la marque de défini se déplace après l'adjectif, entraînant avec elle la marque de pluriel : *díndíñ fàantánj-ò-lú* 'les enfants qui n'ont pas de père'.

En mandinka, le pluriel est marqué de manière beaucoup moins systématique que dans les langues européennes. Par exemple, le marqueur de pluriel ne peut pas apparaître avec un numéral à la forme indéfinie, et il est facultatif avec les numéraux à la forme définie : *díndíñ fùlá* 'deux enfants' / *díndíñ fùlò(lú)* 'les deux enfants'.

Le mandinka a deux façons possibles de former un groupe nominal possessif : la construction directe, dans laquelle le possesseur précède immédiatement le nom qu'il modifie (*díndíñó kùñgò* [enfant.D tête.D] 'la tête de l'enfant', *díndíñó mààmùsò* 'la grand-mère de l'enfant) et la construction indirecte, dans laquelle le possesseur est marqué de la postposition *lá* (*díndíñò lá fòolèesúwò* 'le vélo de l'enfant', *díndíñò lá sàmàtòolú* 'les chaussures de l'enfant'). Les détails de la distribution de ces deux

constructions peuvent être complexes, mais la règle essentielle est que les possesseurs inanimés appellent la construction directe, tandis qu'avec les possesseurs animés, la règle générale est l'emploi de la construction indirecte, avec essentiellement deux groupes d'exceptions (illustrées plus haut) : lorsque le nom modifié dénote une partie du corps du possesseur, et lorsque la construction se réfère à une relation de parenté (aussi bien parenté de sang que parenté par alliance). Parmi les termes de parenté, seul *mùsú* 'femme' au sens d'"épouse" se comporte différemment en prenant la construction indirecte, alors que par exemple *bítánj* 'beau-parent' demande la construction directe.

4. Le système verbal

En mandinka, les distinctions sémantiques que les langues tendent à signaler par la flexion verbale s'expriment en règle générale par les « marqueurs prédicatifs » postposés au sujet, qui amalgament l'expression du temps-aspect-modalité et de la polarité (positive ou négative). La flexion verbale se réduit à quatre suffixes : *-tá* (qui marque l'accompli positif dans la construction intransitive), *-lá* (qui marque une forme dépendante du verbe qu'on peut caractériser comme une sorte d'infinitif), *-ríŋ* (qui sert à former un participe résultatif) et *-tòo* (qui marque une forme dépendante du verbe exprimant la simultanéité).

En mandinka, le passé n'est que faiblement grammaticalisé. Le marqueur de passé *nuŋ*, qu'on peut considérer comme un adverbe, s'emploie seulement si le sens de passé n'est pas indiqué d'une manière ou d'une autre dans le contexte : par exemple, il ne s'emploie pas en présence d'un adverbe de temps comme *kúnùŋ* 'hier' ou d'une subordonnée temporelle.

Le mandinka n'a pas de construction passive spécifique, mais tout verbe transitif prend automatiquement une valeur passive en étant simplement employé intransitivement, cf. (3)

(3a) *Músáa mánj lúntánj-ò-lú kòntòŋ* 'Moussa n'a pas salué les invités'
 Moussa ACP.NEG invité-D-PL saluer

(3b) *Músáa mánj kòntòŋ* 'Moussa n'a pas été salué.'
 Moussa ACP.NEG saluer

Pour exprimer 'Moussa n'a pas salué', il faut dire 'Moussa n'a pas fait la salutation', cf. (3c).

(3c) *Músáa mánj kòntòndiròo ké.* 'Moussa n'a pas salué.'
 Moussa ACP.NEG salutation. D faire

5. La phrase complexe

En mandinka, la construction des phrases complexes met essentiellement en jeu des conjonctions placées à la marge gauche des propositions subordonnées. Une particularité notable du mandinka est toutefois l'utilisation systématique de la stratégie dite « corrélatrice » dans la formation des propositions relatives : l'équivalent du pronom relatif se comporte comme un déterminant qui indique quel terme est « relativisé » à l'intérieur de la proposition relative. Ceci veut dire que par exemple 'Je ne connais pas la femme que tu as saluée' s'exprime par une construction qui est littéralement quelque chose comme 'Tu as salué laquelle femme, je ne la connais pas', cf. (4).

(4) *í yé mùsòo míŋ kòntòŋ, íj má(ŋ) à lôŋ.*
 2SG ACP.TR femmet. D REL saluer 1SG ACP.NEG 3SG connaître

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

ACP : accompli, D : défini, NEG : négatif, PL: pluriel, POSTP : postposition, REL : relativiseur, SG : singulier TR : transitif.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Creissels, Denis ; et Pierre Sambou. 2013. *Le mandinka : Phonologie, grammaire, textes*. Paris : Karthala.

REFERENCE halshs -
 HAL 03910604
 2023

Logo : Julie Chahine
 Illustration : <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/La-kora-de-Keur-Moussa-resonne-dans-les-monasteres-francais>